

LCL OBLIGATIONS REVENU TRIM 5

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/12/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **648,35 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/12/2024**
 Actif géré : **62,72 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010217448**
 Code Bloomberg : **LIONTR5 FP**
 Indice de référence :
100% BARCLAYS EURO-AGG. 3 - 5 YEARS (E)
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © : **EUR DIVERSIFIED BOND**
 Nombre de fonds de la catégorie : **1299**
 Date de notation : **30/11/2024**
 Derniers Coupons par part : **27/09/2024 : 2,0000 €/part**
27/06/2024 : 2,0000 €/part
27/03/2024 : 2,0000 €/part
27/12/2023 : 2,0000 €/part

Objectif d'investissement

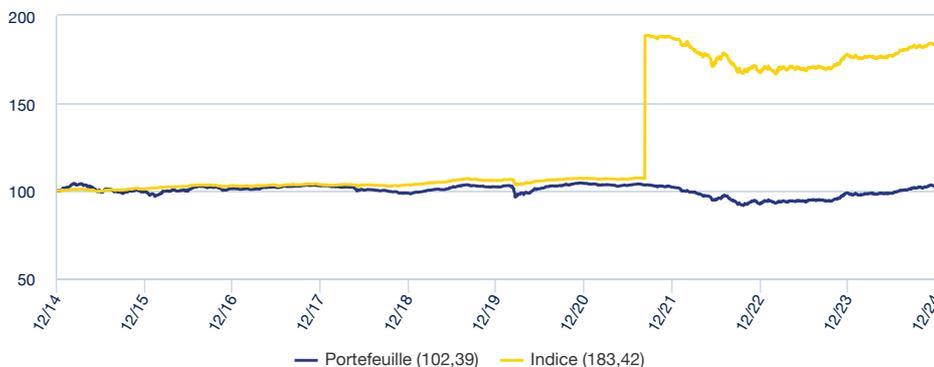
L'objectif de gestion est de distribuer des revenus trimestriels tout en réalisant, sur un horizon de 2 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Barclays Capital Euro-Aggregate Bond Index 3-5, représentatif du marché obligataire à moyen terme de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **25/04/1986**
 Date de création de la classe : **22/09/2005**
 Eligibilité : -
 Enveloppe fiscale : **Eligible Planilion**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation et/ou Distribution
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,18%
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **2 Ans**
 Commission de surperformance : **Non**

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/11/2024	30/09/2024	29/12/2023	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2014	22/09/2005
Portefeuille	3,76%	-0,50%	0,56%	3,76%	0,30%	0,19%	2,39%	46,76%
Indice	3,29%	-0,31%	0,42%	3,29%	-1,96%	-1,69%	4,02%	53,27%
Ecart	0,47%	-0,19%	0,14%	0,47%	2,26%	1,88%	-1,62%	-6,50%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	3,76%	6,69%	-9,39%	-1,98%	1,90%	3,57%	-4,04%	1,47%	1,91%	-0,57%
Indice	3,29%	6,09%	-10,53%	-0,95%	1,23%	2,24%	0,00%	0,48%	1,93%	1,05%
Ecart	0,47%	0,60%	1,14%	-1,03%	0,66%	1,34%	-4,03%	0,99%	-0,02%	-1,62%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 2 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	2,09%	4,14%	3,92%	3,39%
Volatilité de l'indice	1,97%	4,52%	3,68%	2,71%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	3,75	3,62

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

En 2024, les marchés ont dû composer avec un risque politique plus présent, la dissolution surprise de l'Assemblée Nationale en France et l'élection de D. Trump aux Etats-Unis braquant les projecteurs sur les déficits budgétaires et commerciaux. En parallèle, et face à une inflation qui décroît, les banques centrales ont initié un cycle de baisses des taux pour soutenir la croissance. Les marchés ont alors oscillé entre inquiétudes sur la croissance économique et espoir de relance monétaire.

Et plus spécifiquement au mois de décembre, les taux ont été orientés à la hausse sur fonds de révision des anticipations de politique monétaire. Ainsi, la Fed qui a baissé ses taux directeurs de 25 pb à 4.5%, a revu à la hausse ses projections d'inflation. En outre, ses membres ne prévoient désormais que deux baisses de taux en 2025 (« dot plots »), contre quatre auparavant, laissant entendre que la Fed pourrait adopter une approche plus graduelle quant à l'assouplissement de sa politique monétaire.

Outre-Atlantique, la BCE a baissé ses taux pour la quatrième fois cette année, de 25 pb à 3%. En effet, si les pressions inflationnistes devaient diminuer grâce au ralentissement de la dynamique salariale, l'activité reste pénalisée, notamment en France et en Allemagne où le secteur manufacturier et les incertitudes politiques pèsent sur les indicateurs de confiance.

Au final, un discours de la BCE moins rassurant sur la trajectoire de baisses de taux pour 2025, une tonalité moins accommodante de la Fed, combinés aux inquiétudes quant à l'absorption du volume d'émissions en 2025, ont accentué les pressions sur les taux en cette fin d'année 2024 : le 2 ans américain termine le mois en hausse de 9 pb, à 4.24%, tandis que le 10 ans atteint 4.57%, soit +40 pb, dans un mouvement de pentification de 31 pb. Sur 1 an, le 2 ans américain est inchangé, et le 10 ans progresse de 69 pb, pour une pentification de 2/10 de 68 pb. La tendance est identique en zone Euro, même si dans des proportions plus faibles : le 2 ans allemand termine le mois à 2.08%, en hausse de 13 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.37%, soit +28 pb, pour une pentification de 15 pb. Sur l'année, le 2 ans allemand baisse de 32 pb, le 10 ans progressant de 35 pb, pour une pentification de 67 pb.

Les primes pays ont évolué au gré des informations concernant la France et des révisions des agences de notation : la censure du gouvernement Barnier et la révision à la baisse, de Aa2 à Aa3, de la note de la France par Moody's n'ont eu au final qu'un impact limité, avec un écart OAT/Bund qui s'est élargi de 1 pb, à 82 pb. Dans cet environnement, les pays périphériques ont surperformé : la prime de risque de l'Espagne s'est resserrée de 1 pb, à 69 pb, celle de l'Italie de 4 pb à 115 pb. Sur 1 an, la hausse du coût d'emprunt de la France est marquée : si le Portugal a vu sa prime contre Allemagne 10 ans se resserrer de 10 pb, l'Espagne de 26 pb et l'Italie de 51 pb, la France a vu ce spread s'élargir de 29 pb.

Soutenu par des effets techniques positifs, comme des flux entrant sur la classe d'actifs et un marché primaire réduit, le Crédit IG a repris sa tendance au resserrement, avec un gain de 6 pb (à 102 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 35 pb par rapport aux emprunts d'Etat de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 315 pb. Si les Financières se reprennent, avec un resserrement de 5 pb, les Corporates surperforment légèrement avec 6 pb de contraction. Quant au High-Yield, il affiche un resserrement de 20 pb.

Dans cet environnement, nous avons maintenu notre exposition au risque de taux, légèrement positive par rapport à l'indice de référence. Nous affichons un biais à la pentification de la courbe (2 ans de préférence au 10 ans) dans l'attente d'une reconstitution de la prime de terme. En outre, la prochaine réduction du bilan de la BCE devrait peser sur les maturités plus longues pour lesquelles les investisseurs exigent normalement un surcroît de rémunération.

Sur les dettes périphériques, nous affichons une surexposition, de 10 pb sur l'Espagne et le Portugal, de 45 pb sur l'Italie. L'exposition à la dette d'Etat de la France est toujours fortement sous-pondérée en portefeuille.

Enfin, nous avons profité du marché primaire de début décembre pour renforcer nos positions de portage sur les maturités 2 à 6 ans et cristalliser les primes d'émission. Grâce aux valorisations obligataires attractives, rendant l'actif obligataire plus attrayant pour les investisseurs (notamment sur le crédit de haute qualité), ces derniers devraient poursuivre leur retour sur la classe d'actifs.

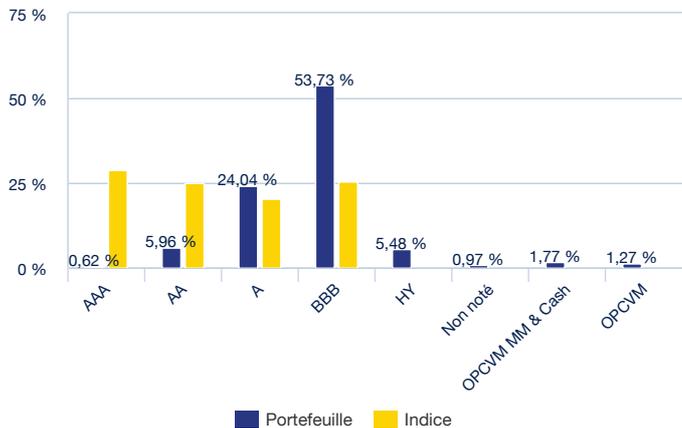
Dans ce contexte, le portefeuille réalise une performance négative en décembre, du fait de l'orientation à la hausse des taux, et surperforme son indice de référence en raison de son exposition marquée sur le Crédit et les pays « périphériques ».

Sur l'année, le portefeuille réalise une performance positive et surperforme son indice de référence.

À ce stade, l'impact potentiel des politiques de Donald Trump sur l'Europe reste difficile à quantifier, en raison de l'incertitude relative à l'ampleur et au calendrier de sa mise en œuvre. Ainsi, la révision des droits de douane et son impact sur le commerce mondial, ainsi que les mesures de relance fiscale susceptibles de raviver les pressions inflationnistes, pourraient entraîner une divergence des politiques monétaires des États-Unis et de la zone Euro. Par ailleurs, les tensions politiques en Allemagne et en France resteront des sources de volatilité pour les mois à venir. Dans cet environnement, nous maintenons notre position neutre à légèrement positive sur les taux, à la pentification. Nous conservons notre vue constructive en matière de crédit : la classe d'actifs bénéficie de l'anticipation de politiques monétaires accommodantes et d'effets techniques favorables, avec des flux entrants et des valorisations encore attractives, notamment sur les Financières. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la partie courte, sachant que la partie longue pourrait encore connaître des soubresauts. Enfin, plus que jamais, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

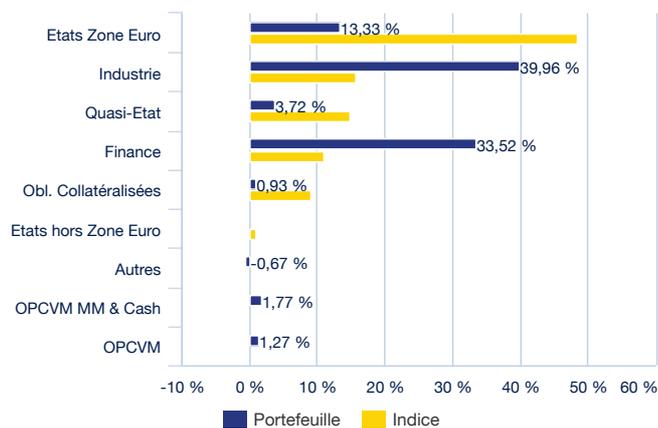
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notation en pourcentage d'actif (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés en transparence, hors futures)

Répartition par secteur en pourcentage d'actif



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés en transparence, hors futures)

OBLIGATAIRE ■

Répartition par maturité en points de sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

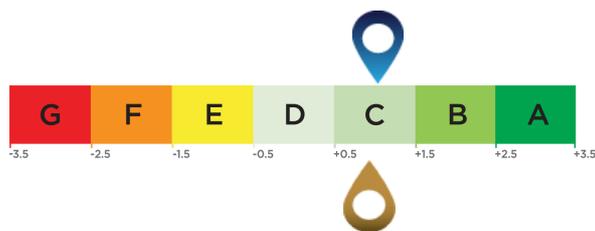
	Secteur	% d'actif
Espagne	Etats Zone Euro	4,70%
Grèce	Etats Zone Euro	3,03%
Intesa SanPaolo Spa	Finance	2,70%
France	Etats Zone Euro	2,63%
Electricité de France SA	Industrie	2,47%
BANCO BPM SPA	Finance	2,38%
BNP PARIBAS SA	Finance	2,14%
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	2,12%
Portugal	Etats Zone Euro	2,09%
SOCIETE GENERALE SA	Finance	2,07%
RCI BANQUE SA	Industrie	2,07%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	Industrie	1,76%
TENNET HOLDING BV	Industrie	1,61%
BNP PARIBAS CARDIF SA	Finance	1,60%
AYVENS SA	Industrie	1,49%

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL + 10% ICE BOFA EURO HIGH YIELD INDEX + 85% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)



 Score du portefeuille d'investissement: 1,02

 Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,91

Couverture ESG (source : Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	99,36%	98,82%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	100,00%	99,95%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.